Le français suit

Nominations procedures of the CAG Awards

Eligibility

The nominee must be a current member of the CAG, EXCEPT in the case of the **Award for Geography in the Service of Government or Business**. Nominees may include non-Canadians who have made significant contributions to Canadian Geography.

Nominations

A separate letter of nomination must be submitted for each award. Each nomination must include a Nomination Cover Page, which must be signed by three CAG members or, in the case of the **Award for Excellence in Teaching Geography**, by three students or co-workers. If this is impractical, the names of the three nominators may be printed on the form provided that each nominator's support is confirmed by an e-mail sent to the CAG Administrative Assistant at admin@cag-acg.ca.

The letter of nomination/support must indicate the category of award, provide a succinct rationale for the nomination, and be accompanied by an electronic version of a current curriculum vitae. Only ONE letter of nomination/support from the chief nominator will be accepted. Failure to provide such supporting evidence in complete and legible form is a disservice to the candidate and prejudices a fair and comprehensive assessment of the nomination. The letter, curriculum vitae and any other supporting materials may not total more than **35 pages** and should be sent as an e-mail attachment to admin@cag-acg.ca. Please note that the reuse of letters of support associated with another process (e.g. tenure, promotion or other award) is possible only with the written permission of the original authors.

Unsuccessful nominations will be retained and reconsidered for two additional years. In such cases, a new nomination is not required, however, additional information from the nominator is welcome provided that it is submitted prior to the next year's deadline.

Please note: Nominations are NOT retained for the **President's Award for Outstanding Service to the CAG**, **the Starkey-Robinson Award,** or **the Julian M. Szeicz Award**. However, nominees may be nominated multiple times as long as they meet the eligibility criteria, and a new nominations package is provided each year. For more information on award eligibility, please visit https://cag-acg.ca/awards-grants/

The Eric Crighton Mentorship Award follows a separate nominations process. For details, please refer to the Eric Crighton Mentorship Award nomination procedures.

Deadline

Nominations must be received electronically by the CAG office at admin@cag-acg.ca by **January 31**.

Modalités de mise en candidature pour les prix de l'ACG

Admissibilité

Le candidat ou la candidate doit être un membre en règle de l'ACG, à l'exception du prix de géographie au service du gouvernement ou des affaires. Les candidats qui ont contribué à l'avancement de la géographie canadienne mais qui ne sont pas canadiens peuvent aussi déposer leur dossier de candidature.

Mise en candidature

Une lettre de mise en candidature distincte doit être présentée pour chacun des prix. Chaque mise en candidature doit être accompagnée d'une page couverture qui doit être signée par trois membres de l'ACG ou, dans le cas du prix d'excellence pour l'enseignement en géographie, par trois étudiants ou collègues de travail. Si cela pose trop de problèmes, les noms des trois personnes proposant la candidature peuvent être ajoutés au formulaire à condition que chacune d'entre elles fait parvenir un courriel à l'adjoint exécutive de l'ACG (info@cag-acg.ca) confirmant son appui.

La lettre de mise en candidature doit préciser la catégorie du prix, fournir une brève justification de la candidature et être jointe d'une version électronique récente du curriculum vitæ. Seulement UNE lettre de mise en candidature sera acceptée. Des pièces justificatives incomplètes et illisibles compromettent les chances du candidat et ne peuvent que nuire à l'étude de son dossier. La lettre, le curriculum vitæ ainsi que les documents d'accompagnement d'une longueur maximale de **trente-cinq pages** au total peuvent être envoyés en pièces attachées par courriel électronique à l'adresse suivante: info@cag-acg.ca. S'il vous plaît noter que la réutilisation des lettres de soutien associés à un autre processus (par exemple la permanence, la promotion ou de la sentence d'autres) n'est possible qu'avec l'autorisation écrite des auteurs originaux.

Les candidatures refusées à leur première année d'admissibilité seront retenues pour deux années consécutives. Dans ce cas, seule la copie originale de la mise en candidature est requise, mais le candidat est invité à mettre son dossier à jour en faisant parvenir les informations complémentaires avant la date d'échéance de l'année suivante.

À noter : les candidatures ne sont PAS retenues pour le **Prix du président pour services exceptionnels rendus à l'ACG, le prix Starkey-Robinson** ou l**e prix Julian M. Szeicz**. Toutefois, les candidats peuvent être nommés plusieurs fois tant qu'ils répondent aux critères d'éligibilité, et un nouveau dossier de candidature est fourni chaque année. Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité, veuillez consulter le site https://cag-acg.ca/fr/awards-grants/

Le Prix de mentorat Eric Crighton fait l'objet d'un processus de mise en candidature distinct. Pour plus de détails, veuillez consulter les procédures de mise en candidature du Prix de mentorat Eric Crighton.

Date d'échéance

Les mises en candidature doivent parvenir au bureau de l'ACG par courriel à info@cag-acg.ca avant **le 31 janvier**.